

Les familles québécoises veulent nous rencontrer, je pense, pour nous féliciter pour une première année pas mal remarquable.

\* \* \*

### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA MODERNISATION DE L'USINE DE PÂTES ET PAPIERS DE DESBIENS—LA CONTRIBUTION FÉDÉRALE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Ce matin, le chef de notre parti a rencontré les représentants du syndicat de l'usine de pâtes et papiers à Desbiens, dans la région du Lac-Saint-Jean au Québec, et ils lui ont dit que le secrétaire d'État a déclaré que la contribution fédérale de 4.6 millions de dollars, annoncée au mois de mai par le ministre pour la modernisation de l'usine à Desbiens, ne serait disponible que jusqu'au 10 octobre.

Ma question est la suivante, monsieur le Président: Étant donné que la société Lavalin s'est retirée de ce projet, est-ce que le ministre peut prolonger maintenant cette date limite du 10 octobre, et jusqu'à quand?

[Traduction]

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, le député a tout à fait raison de dire que le 10 mai nous avons offert d'assumer 20 p. 100 du financement global de près de 23 millions de dollars pour l'usine dont il a parlé. Nous avons prolongé notre offre jusqu'au 10 octobre. Il n'y a pas eu de demande de prolongation, mais si on nous en fait une, nous allons naturellement l'étudier sans délai et, sans doute, y donner une réponse favorable.

[Français]

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président.

Le syndicat voulait savoir aussi quelle étude de faisabilité le gouvernement a prise maintenant, celle de 24 millions de dollars de St-Raymond ou celle de 50 millions de dollars de la Société Lavalin qui s'est retirée de ce projet?

[Traduction]

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je répète que la somme s'élevait à 23 millions de dollars. Nous estimons que celle-ci correspond à une évaluation juste du coût total. En gens prudents, les conservateurs prennent toujours le chiffre le plus bas.

### Questions orales

#### LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

ON DEMANDE UNE MESURE MODIFICATIVE

**M. Bill Attewell (Don Valley-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général et concerne la Loi sur les jeunes contrevenants. Celle-ci comporte de nombreuses lacunes, surtout en ce qui touche les dispositions qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> avril dernier. S'il a eu la chance d'en faire un examen préliminaire, quels sont d'après le ministre les principaux points faibles de cette loi et quand prévoit-on y remédier?

● (1450)

**L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, pour reprendre ce que j'ai répondu la semaine dernière à l'un des collègues du député, je partage entièrement les principes qui fondent la Loi sur les jeunes contrevenants, à savoir, notamment, qu'il faut traiter les jeunes contrevenants non pas en personnes totalement prises en charge mais bel et bien responsables de leurs actes.

L'application de cette mesure a donné lieu à divers problèmes, entre autres celui du jeune contrevenant innocenté pour cause de maladie mentale; que fait-on du dossier dans ce cas? On se demande également si la police peut divulguer l'identité de jeunes contrevenants dangereux qui seraient en liberté, et on se demande dans quelle mesure certaines lois provinciales concernant les enfants de moins de douze ans sont satisfaisantes. Je tiens assurément à examiner toutes ces questions et à solliciter le point de vue du député et d'autres de ses collègues.

\* \* \*

[Français]

#### LE TRANSPORT AÉRIEN

LES MESURES DE SÉCURITÉ

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre des Transports pourquoi les mesures extraordinaires de sécurité aérienne qui avaient été annoncées le 25 juin par le premier ministre à la suite de la tragédie d'Air India ne sont pas encore en application à l'aéroport de Toronto? Et comment se fait-il qu'un journaliste de Radio-Canada a pu aussi facilement ridiculiser tout le système de sécurité mis en place par son ministère à l'aéroport de Toronto?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, il va sans dire que je suis très mécontent de cet incident. En fait, j'en suis très troublé. Pourtant, au début de l'année, nous avons entrepris de réexaminer à fond le système de sécurité du Canada et d'en évaluer la vulnérabilité. Nous avons renforcé ce système, surtout en ce qui concerne le trafic international et le sabotage, nouveau fléau de notre époque.